

Le bronze

Stéphane Goarnisson, sculpteur animalier

Une sculpture en bronze est une reproduction d'une œuvre réalisée dans un autre matériau : plâtre, terre, cire, bois, ...



L'œuvre originale est **moulée en élastomère**. Dans ce moule un **tirage en cire** est réalisé puis retravaillé par le sculpteur pour obtenir la sculpture souhaitée.



Cette copie en cire sert de référence à la **production de l'œuvre en bronze**, par la technique de la cire perdue. La pièce en cire est entièrement prise dans un coffrage en plâtre, avec des évents en cire pour l'évacuation. Le tout est placé dans un four pour évaporer la cire et laisser place à un vide que le bronze liquide remplacera.

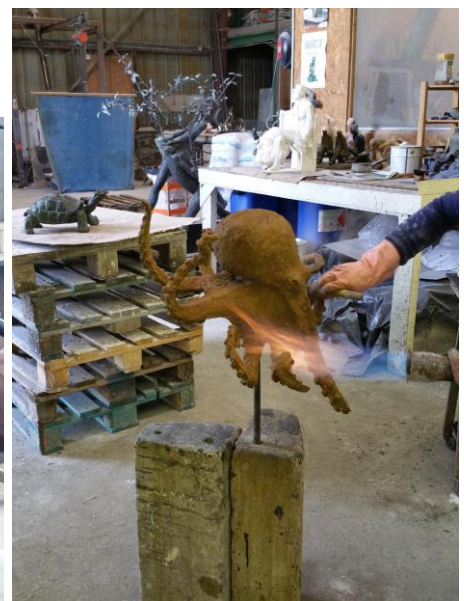


Ce coffrage, une fois le bronze durci et refroidi, est cassé au marteau pour dégager la pièce en bronze. Cette œuvre brute, de couleur jaune doré, est ensuite ciselée.

La ciselure consiste à couper les excédents de bronze après démoulage puis à poncer la sculpture. Parfois il est nécessaire de souder plusieurs pièces entre elles, comme pour les tentacules de la pieuvre.



L'œuvre en bronze terminée (ciselée puis poncée telle que l'artiste le souhaite), une couleur lui est apportée ; c'est ce que l'on appelle **la patine**. Un mélange d'acide liquide et d'oxydes de métaux est appliqué sur le bronze brut. L'acide permet aux pigments d'adhérer au métal. La couleur est obtenue en chauffant ces oxydes au chalumeau.



Ce travail de ciselure et de patine peut être mené par l'artiste lui-même. Il est souvent réalisé par une fonderie d'art.

Mes bronzes animaliers ont été produits avec la collaboration de la fonderie « Christophe Le Floch » à Blain (<http://www.fonderielefloch.fr/>)